

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 228

présenté par

M. Mesnier, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales, Mme Fiat, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 6

À l'alinéa 1, après le mot :

« sécurité »

insérer le mot :

« sociale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel